

PATRICK DEVEDJIAN

Ancien Ministre
Député des Hauts-de-Seine
Vice-Président du Conseil général

Paris, le 30 avril 2007

Maître Laurent DEJOIE
Maire de Vertou
Place Saint Martin
44 123 Vertou cedex

Cher Maître,

Cher ami

Vous avez récemment fait état de vos inquiétudes quant à l'avenir de votre profession. Je tiens, par ce courrier, à vous rassurer personnellement.

Comme vous le savez, depuis quelques années, le gouvernement et la majorité actuelle ont défendu avec une détermination sans faille les notaires, notamment sur le marché européen, dans un contexte difficile. L'énergie déployée a fort heureusement porté tous ses fruits, puisque les professions et activités liées à l'exercice de l'autorité publique ont finalement été exclues du champ de la directive du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur.

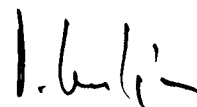
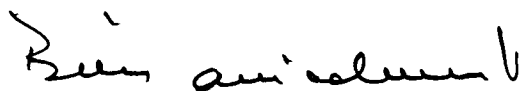
Si nous nous sommes engagés aussi résolument à défendre les intérêts de votre profession, ce n'est ni par tradition, ni par clientélisme, ni même par patriotisme juridique, même si le notariat constitue, sans aucun doute, notre meilleure arme pour défendre notre système juridique contre les agressions répétées de la Common Law (je pense, bien entendu, au rapport annuel *Doing Business* de la Banque mondiale...).

La majorité à laquelle j'appartiens, et qui soutient aujourd'hui la candidature de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, pense que les notaires doivent être défendus, d'abord parce qu'ils constituent un pilier essentiel de notre organisation judiciaire, ensuite parce qu'ils rendent un service juridique de proximité indispensable à nos concitoyens.

Dans ces conditions, je souhaite faire taire une fois pour toutes ces rumeurs selon lesquelles Nicolas Sarkozy et quelques autres envisagerait de supprimer le monopole qui est le vôtre dans le domaine immobilier, ou encore de libéraliser vos tarifs. Ces rumeurs viennent probablement des directives ou projets de l'Union Européenne. Il n'existe aucun projet de Nicolas SARKOZY sur ces questions, comme j'ai eu l'occasion de le dire au Président du Conseil supérieur du notariat, Monsieur REYNIS.

En outre, j'apprécie tout particulièrement les efforts de modernisation que votre profession a entrepris.

Espérant avoir levé vos inquiétudes et celles de vos confrères, je vous prie d'agréer, cher Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Patrick DEVEDJIAN